

RECONVERSIONS INDUSTRIELLES : QUEL RÔLE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ? (1)



analyse

Juin 2006

Véronique Huens

Responsable éducation

permanente SAW-B

Depuis 30 ans, le Nord-Pas-de-Calais et la Wallonie sont en reconversion industrielle. Durement touchées par les problèmes économiques, sociaux et environnementaux découlant des fermetures d'usines et des arrêts d'activité, ces régions sont également le témoin d'initiatives réussies de reconversion, rendues possibles par la coopération entre partenaires publics, privés et acteurs de l'économie solidaire.

Quelle place les structures d'économie sociale et solidaire jouent-elles ? Quelles contributions possibles en matière de création d'emplois, de réhabilitation des friches, d'image d'un territoire ? A quelles conditions et avec quels partenariats ces initiatives peuvent-elles se développer ?

A travers différents témoignages belges et français, plusieurs réponses – ou débuts de réponses – ont pu être apportées à ces questions. Toutes mettent en évidence la place que l'économie sociale peut jouer dans la dynamique de reconversion parce qu'elle replace l'homme et le territoire au cœur de l'économique, et que ces deux dimensions sont des acteurs clefs du processus.

Transformer d'abord les mentalités

L'industrie lourde a laissé dans nos régions des traces indélébiles. Certaines sont clairement visibles (terrils, anciennes usines désaffectées, etc), d'autres le sont moins et se situent plus au niveau des mentalités, de la culture. Trop facilement encore, nous pensons (et particulièrement la classe politique) qu'il suffit de s'attaquer aux traces visibles et à les faire disparaître pour transformer la région. Or, c'est exactement l'inverse qui doit être mis en œuvre comme le montre à merveille le travail réalisé dans la commune de Loos-en-Gohelle. C'est d'abord de l'humain et non des infrastructures qu'il faut s'occuper. Non pas en faisant table rase du passé mais au contraire, en s'appuyant dessus.

Loos-en-Gohelle est située en plein cœur du Bassin minier français et abrite notamment la base du 11/19, ancien carreau de mines reconverti aujourd'hui en pôle d'innovation économique et culturel. Cette ville a connu 150 ans d'activités intensives où tout tournait autour de la mine. Cette dernière a dès lors fortement marqué le territoire dans sa culture, son architecture et surtout dans ses mentalités qui sont peu tournées vers l'ouverture. Après la fermeture du dernier puit en 1990, la volonté affichée par beaucoup était de rayer tout ce qui avait trait à la mine. Quand certaines personnes ont lancé l'initiative de « La chaîne des terrils », dont l'idée était de partir de la mémoire, cela a été très fortement critiqué. Pour Jean-François Caron, Maire de la ville « *Il y avait besoin d'une sorte de psychanalyse collective. On voit partout une volonté de reproduire désespérément le modèle du passé. Or, globalement il faut réinventer un autre modèle. Il faut donc absolument travailler sur la question de "comment redonner une perspective ?"* » Dans le cadre des Assises du Bassin Minier, plus de 1000 personnes ont travaillé sur un livre blanc « l'Après Mine ». Des chantiers ont été identifiés, notamment sur la transmission de la mémoire, et la création d'un site de la mémoire.

A Loos-en-Gohelle, comme partout ailleurs, l'activité minière est une activité qui a généré de la richesse mais qui a eu globalement des conséquences négatives importantes sur tous les plans. Economique d'abord. Le tissu est peu réactif, une grande proportion des personnes n'ont qu'une faible formation et la formation n'est clairement pas un enjeu pour elles.

Social et sanitaire, ensuite. Les habitants sont fortement fragilisés au niveau de leur santé. Toutes les maladies sociétales (drogue, alcoolisme, etc) ont des indicateurs très élevés dans la région. L'alcoolisme des nouveaux-nés est par exemple le plus haut avec celui de Chicago ! Cela traduit une très grande souffrance de la population. Le travail a tout structuré dans la vie de ces personnes. Lorsque ce travail disparaît, il y a une sorte de destruction du modèle.

Environnemental, enfin. Le sol a baissé en moyenne de 15 mètres. L'activité minière a eu des conséquences désastreuses sur la nappe phréatique. Tout cela ne donne pas une image très attractive de la région.

Pour aller de l'avant, les problèmes sont donc nombreux. Le territoire doit en effet dépenser beaucoup d'argent pour panser les séquelles, les problèmes au point de vue santé et au point de vue environnemental sont légion, etc.

Les gens ont du mal à se bouger et à se former. Ils restent enfermés dans un modèle d'avenir à court terme où la formation est souvent considérée comme une perte de temps. Leurs parents et grands-parents ne se sont jamais formés. A 15 ans, ils allaient travailler à la mine avec un potentiel en terme d'espérance de vie de 20, 30 ans maximum !

Des atouts et des notes d'espoir sont pourtant là mais sont malheureusement encore souvent mal valorisés. Un des avantages majeur dans ce type de région qu'on perçoit rarement, c'est la facilité d'amener les gens à tirer les leçons du passé. Les gens ont sous les yeux les conséquences d'une activité « non durable » : des problèmes d'eau (pollution au nitrate de 100 mg), de santé, etc. Ils ont directement souffert et sont encore largement tributaires de toute une série de retombées de l'activité minière qui est clairement terriblement polluante et destructrice. Cette situation qui est devant leurs yeux et partout autour d'eux, leur permet de prendre conscience de ce qu'il ne faut plus faire et éviter à l'avenir.

Un autre atout est lié à la situation de crise qui est vécue où des choses positives se passent. Il y a des espaces qui se créent et le jeu des acteurs est déstabilisé. Tous se retrouvent au même niveau et des solidarités se créent.

Le site du 11/19

Cette mine qui a fermé en 1986 accueillait 2000 mineurs. Il s'agit donc d'un site énorme avec une très grande visibilité dans le paysage (terrils, bâtiments, etc). L'intérêt de travailler sur ce site pour la commune était le fait qu'il constitue encore un repère pour les habitants.

Etant donné que la mine est un modèle de développement non soutenable, l'objectif a été de profiter de l'émotion et du questionnement que génère ce site pour amener les gens à se projeter dans le futur avec un projet durable.

Aujourd'hui, l'ancien carreau de la mine s'est reconverti en un pôle d'innovation pour favoriser le développement économique. La recherche et les nouvelles technologies côtoient la culture et la mémoire. Une série d'activités ont été développées. Des activités essentiellement économiques en vérifiant que toutes ces activités correspondaient à un modèle de développement durable. C'est à dire qu'elles répondent à de réels besoins, qu'elles aient un contenu économique, social et environnemental en accord avec les principes du développement durable et qu'elles prennent en compte le long terme.

Ces activités sont diverses. Il y a La Chaîne des Terrils, qui concourt à la préservation et à la mise en valeur des terrils et friches minières du Nord-Pas-de-Calais. Elle anime des visites guidées des terrils, des activités d'éducation à l'environnement et de pédagogie, de découverte nature, ainsi que des activités touristiques et de loisirs de proximité.

On retrouve également Culture Commune, une association des 34 communes du Bassin Minier, qui crée, coproduit des spectacles, accueille des artistes en résidence, anime des ateliers artistiques, un centre de ressources multimédia...

S'y trouvent également des entreprises œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable notamment CD2E⁽²⁾ et CERDD⁽³⁾.

À proximité de la Base se dressent les terrils les plus hauts d'Europe (146 m de dénivelé). Ce sont de véritables témoins de l'histoire de la mine. Aujourd'hui, on peut les visiter mais ils sont aussi devenus des lieux de loisirs sportifs, où se pratiquent le parapente, des courses pédestres ou V.T.T. Dernièrement, un marathon a été organisé qui se terminait sur le terril. Cet événement a eu un succès fou.

La Base 11/19 symbolise la mutation économique et l'avenir de Loos-en-Gohelle. Tous ces outils (entreprises, organisations culturelles, etc) ont permis d'aider le territoire à sortir de la situation dans laquelle il se trouvait. Il s'agit de véritables outils de transformation culturelle qui permettent de créer une image positive du territoire, une fierté des gens d'habiter le territoire et de participer à son histoire. Ils permettent de créer des emplois, de faire rester les jeunes ingénieurs, etc...

Comme l'explique Jean-François Caron : « *On est vraiment ici dans la transformation. En 15 ans, il y a eu un changement de regard. Les gens parlent aujourd'hui de « nos terrils », ce qui n'auraient jamais été le cas auparavant.*

Si on veut en arriver là, la question majeure doit absolument être "les gens". L'économie sociale et solidaire, parce qu'elle met la priorité sur l'humain, est un vecteur de cette transformation. La logique culturelle, les mentalités sont prioritaires sur le "hard" (autoroute, zoning, etc) mais c'est encore souvent l'inverse qui est ancré dans les mentalités. Il y a une spirale dans des territoires de ce type : on ne se projette pas dans l'avenir car on est en train de boucher les trous. A l'époque, quand on a proposé le projet pour le site du 11/19, les élus me disaient : ce dont les gens ont besoin c'est d'abord que l'air ne passe plus sous leurs portes avant de mettre de l'argent dans du théâtre et de la danse. C'est vrai qu'il faut veiller à ce que les gens soient logés correctement et aient de quoi manger mais si on investit pas dans la culture au sens large, on ne fait que mettre des sparadraps sur des plaies qu'on ne soigne jamais. »

Coordonner l'ensemble des acteurs autour d'une vision commune

Si l'économie sociale a clairement un rôle à jouer dans les processus de reconversion industrielle, elle n'est évidemment pas la seule. C'est tout un ensemble d'acteurs qui doivent être mobilisés dans le processus et la coordination de leurs efforts est essentielle et indispensable pour la bonne réussite de la reconversion du territoire. Malheureusement, on est encore bien loin de cette réalité dans beaucoup de cas. Et les choses stagnent...

Comme le constate Ghyslain Dethy, permanent interprofessionnel à la CSC Mons-La Louvière et coordinateur du Plan d'Accompagnement des Reconversions (PAR) en Région wallonne, « *on parle de reconversion depuis au moins 40 ans !* ». En 68, un colloque de la FGTB (syndicat socialiste belge) portait déjà sur la question et, sans connaître la date de ce colloque, on pourrait croire que ce qui se disait à l'époque sont des propos tenus hier. En 88, on parlait d'un tunnel dont on ne voit pas le bout avec un chômage de 18%. Aujourd'hui, ce taux de chômage est de 28% ! Quels sont donc les freins à un réel changement et reconversion économique et sociale ?

En Wallonie tout comme ailleurs, les cadres de référence sont multiples et cela constitue un premier frein. Le PACT avec l'idée d'un « euroguichet social » devenu aujourd'hui le réseau EURES, Interreg, les cadres de référence imposés par des programmes structurels (objectif 1, phasing out, etc) et, aujourd'hui, le Contrat d'avenir pour la Wallonie ou « Plan Marshall » avec 1 milliards d'euros à investir dans 5 pôles d'activité. Tout cela empêche clairement l'efficacité du processus. Il faut aujourd'hui développer une vision commune autour d'axes prioritaires, des pôles d'innovation à promouvoir.

Parallèlement au manque de vision commune, c'est la dispersion des acteurs et leur non-coordination qui est souvent effrayante et paralysante. Les acteurs qui se préoccupent de ces questions sont en effet très nombreux : hommes politiques, décideurs économiques, universitaires, associatif, syndicats, etc. La question à se poser est donc « *Qui écoute qui ? Est-ce que ces différents acteurs se parlent et se rencontrent ?* » Il faut mobiliser tous les acteurs pour autant qu'on les fédère autour d'un projet commun comme justement le projet 11/19 à Loos-en-Gohelle.

Commençons avec l'économie sociale. En Wallonie, il y a beaucoup d'agences-conseil avec deux-trois principales qui sont liées au mouvement ouvrier. Des synergies sont à trouver là. Il y a une vraie collaboration qui pourrait se développer entre les cellules de reconversion des syndicats et les acteurs de conseil. Sur un plan plus sectoriel, les promoteurs de projets d'économie sociale et solidaire doivent régulièrement interpeller les partenaires sociaux qui peuvent les aider à travers des fonds sectoriels. Ceux-ci ne sont pas assez mobilisés.

En terme de priorité et d'axe d'innovation à promouvoir, l'économie sociale a aussi un rôle à jouer. En 1995, lors du troisième congrès « La Wallonie au futur » portant sur les stratégies pour l'emploi, Goerge Haine disait déjà que les besoins sociaux et collectifs non rencontrés étaient énormes : logements salubres insuffisants, habitat dégradé, espaces publics non entretenus, assainissement de sites industriels à réaliser, équipements collectifs inexistantes de certains quartiers populaires, écoles délabrées, maisons de jeunes ou de quartier vétustes et/ou exiguës, très peu de récoltes sélectives de déchets (papier, PVC, piles, fer, métaux, médicaments,...) avec des coûts de stockage ou de déversement de plus en plus exorbitants. Ce sont là des créneaux sur lesquels l'économie sociale peut se positionner, de même que sur des créneaux plus traditionnels tels que la garde pour enfants, l'aide aux personnes âgées. Une campagne de mobilisation générale pourrait être lancée par les agences-conseil pour l'assainissement des friches, le domaine de l'éco-construction et des énergies alternatives et une prise de contact devrait se faire plus systématiquement avec les universités afin de lancer des spin off à finalité sociale.

Trois témoignages concrets

1/ *Activ Cœur Environnement*

Jean-Pierre Bertrand est Gérant d'Activ Cœur Environnement, société coopérative de production. Après l'arrêt brutal de l'activité et la liquidation judiciaire de Métaleurop-Nord, cinq ex-salariés de l'usine, choqués par la fermeture et la dangerosité du site dont l'entretien avait été négligé depuis plusieurs années ont décidé de constituer un cabinet spécialisé en dépollution des sols.

« Je souhaiterais d'abord me présenter rapidement. J'ai 52 ans, dont 28 ans passés à Métaleurop, et pas de diplôme. Je suis actuellement gérant d'Activ Coeur Environnement (ACE), une Société Coopérative ouvrière de Production.

Après la fermeture de Métaleurop, nous avons créé une structure, avec l'appui de la cellule de conversion. Nous avons cherché 100.000 euros pour dépolluer le site. On nous a dit que nous étions fous.

Mais la chance que nous avons eu, c'est qu'il y avait deux concurrents pour la reprise du site : Shanks et Sita. Une négociation a été entamée avec Sita, avec l'aide notamment de Christian Tytgat, pour qu'ils intègrent des éléments sociaux et environnementaux dans leur projet de reprise du site. Nous avons d'autre part réussi à convaincre Sita de nous payer avant le 1^{er} contrat. Nous nous sommes rendus compte que nous n'aurions jamais pu créer notre entreprise dans l'économie classique : personne ne nous aurait fait confiance.

Ce que nous avons à offrir, c'était notre connaissance parfaite du site, du terrain et des machines. ACE a notamment réalisé l'inventaire des 15 000 tonnes de minerais présents sur le site. On a réalisé l'historique et la cartographie pour aider à leur traitement. On a aussi proposé des processus de démontage des machines et des ateliers, en tenant compte de leur danger potentiel.

ACE intervient dans plusieurs domaines : la formation des personnes qui rentrent dans le site pour une « sensibilisation aux risques plomb », la sécurité via des audits, des plans de prévention, des analyses des risques liés au site, la recherche commerciale et l'élaboration de dossiers techniques pour la revente de matériel, les conseils en dépollution du site et la maintenance sur site. Pour cette dernière activité, un chaudronnier a été embauché.

Et l'avenir ?

Les travaux de réactivation du site (dépollution du site et le démantèlement de l'usine) vont durer jusque juin-juillet 2006. Nous avons beaucoup de projets, notamment avec le mouvement des SCOP et le CD2E dont Jean-François Caron parlait tout à l'heure.

Nous avons racheté une entreprise de chaudronnerie-serrurerie, qui avait sept salariés et allait fermer. ACE a également développé un partenariat avec Terra Nova, pour la récupération de métaux précieux. Il y a aussi un projet de plantation de blé autour du site pour la fabrication d'éthanol, relance d'un projet à l'origine porté par d'anciens dirigeants de Métaleurop.

Ce qu'on cherche aussi, c'est à tout faire pour trouver d'autres clients après SITA. C'est pour ça qu'on a créé en 2004 Actif cœur laverie (ACL) où on lave les vêtements qui ont été en contact avec le plomb. Concernant le site, le projet Sita prévoit environ 200 emplois (pneus,...). Mais la question est de savoir combien pour les anciens de Métaleurop. Aujourd'hui, 280 anciens salariés de Métaleurop sont en situation précaire. >>

2/ Retrial

Thibaut Jacquet est administrateur délégué de Retrial, Société Coopérative à Responsabilité Limitée, agréée entreprise d'insertion, spécialisée dans le démantèlement et la rénovation de sites industriels, la gestion des déchets, et l'entretien des espaces verts.

« Retrial est une société coopérative à finalité sociale, agréée entreprise d'insertion, au capital de 12.500 euros. Elle a créé près de 45 emplois (30 personnes à Charleroi, 12 à Liège). Elle réalise un chiffre d'affaires de 1.500.000 euros.

Il faut savoir qu'en 1975, 25.000 personnes travaillaient à Charleroi dans la sidérurgie. Il y a moins de 4.500 emplois aujourd'hui. Suite à la signature en 1995 du manifeste européen contre l'exclusion sociale, Cockrill a souhaité créer plusieurs entreprises visant la création d'emplois pour personnes peu qualifiées. Parmi les projets envisagés, deux ont été retenus : Sens-croissens à Liège et Retrial à Charleroi.

Cockrill avait alors besoin d'un partenaire pour gérer ses déchets. C'est dans cette voie que Retrial s'est donc lancée. Les premiers contrats de travail sont signés en 1997 et Cockrill est alors actionnaire à 100% de l'entreprise d'insertion.

En 2002, l'entreprise était sous-capitalisée par rapport à sa taille et désirait passer à la vitesse supérieure, de même que devenir plus autonome par rapport à Cockrill. Un plan d'investissement et de recapitalisation a été réalisé. La Région est entrée dans le capital de même que la Sowecsom.

Aujourd'hui Retrial est active dans trois domaines. Le premier est la rénovation d'espaces industriels - conditionnement des mitrilles (tri, mise à dimension), nettoyage (évacuation des déchets encombrants, archives, etc), démantèlement et démolition de diverses installations. Le second domaine est la gestion globale des déchets : tri des déchets sur et hors site ; aide à la mise en place d'un système de collecte ; nettoyage des sites après collecte. Plusieurs chantiers de nettoyage de dépôts illégaux de pneus pour la Spaque. Enfin, le troisième secteur d'activité est l'embellissement et la « reverdure » de site. Il s'agit essentiellement de conseils donnés aux entreprises pour l'organisation des espaces et l'affectation des lieux et d'un service d'aménagement et d'entretien des espaces verts.

Retrival n'est donc pas dans la grosse démolition. Elle ne pourrait pas d'ailleurs étant donné la concurrence très forte au sein de ce secteur mais aussi la lourdeur du matériel à devoir acheter pour répondre à cette demande. L'entreprise s'est donc plutôt spécialisée dans des travaux avant et après la démolition : forage des troncs à dynamite, mise à nu totale des bâtiments avant leur démolition, abattage des arbres avant les grues, etc.

Au niveau des clients, les trois premières années, Cockrill représentait les 95 % du chiffre d'affaires. En 2000, lorsqu'on a lancé l'activité complémentaire « espaces verts », on a petit à petit ouvert notre portefeuille à d'autres clients et Cockrill est rapidement descendu en dessous des 50 % du chiffre d'affaires. Ce qui est très important pour nous, c'est de travailler avec des partenaires fiables. Ce sont des gens pour lesquels on a déjà travaillé et qui ont été contents et qui, par la suite, prennent directement l'habitude de nous contacter. >>

3/ Les Géants de papier

Dominique Bouvelle et Antonio Canta sont respectivement technicien-papetier et responsable de la communication de l'association Les Géants de Papiers Solidaires. Face à une menace de licenciements massifs prévus en juin 2006, des salariés travaillent sur la mise au point de productions alternatives pour des lignes de production de papier d'une papeterie de Corbehem (Pas de Calais).

<< Corbehem est la plus grande papeterie française de papier couché. Depuis 95, elle a été rachetée par le groupe suédois Stora, allié à un finlandais, Enso.

A l'annonce en octobre 2005 de la volonté d'arrêter l'entreprise - 400 emplois directs menacés prévus, nous avons créé une intersyndicale et une association. En effet, en France les syndicats et les CE ne peuvent pas drainer des fonds. Nous sommes animés par le fait que l'homme doit être au cœur de l'économie. Quatre syndicats français sont autour du projet : FO, CFDT, CGT et CFTC.

Nous avons réussi à obliger le groupe à nous aider. Le groupe n'avait pas du tout intégré l'obligation de revitalisation économique : la culture est différente, le management intermédiaire est allemand, le groupe finno-suédois. Le Sous-Préfet leur a fait comprendre le coût, la DDTEFP et la Préfecture ont négocié le fait qu'il n'y ait pas de licenciement avant septembre.

Nous avons recherché les moyens de maintenir une activité économique. : Stora Enso avait donné son accord pour rétrocéder les machines pour un euro symbolique, mais à condition de ne pas être concurrent. Or, ils fabriquent tous les papiers.

Nous avons alors commencé à travailler sur l'idée de papier emballage très résistant à base de chanvre. C'est un projet très ambitieux, qui nécessite 5 000 ha de plantation de chanvre (alors que 20 000 ha sont plantés en France aujourd'hui). Nous travaillons avec les Chanvrières de l'Aube, qui rassemble 326 agriculteurs adhérents. Notre objectif est de fournir à terme 30 % du marché français d'emballage, soit 180 000 Tonnes.

Les besoins de financement sont estimés à 30 millions d'euros. Nous sommes en train de finaliser un business plan détaillé, avec l'appui d'un cabinet de managers de transition. Nous avons le soutien de l'ensemble des élus régionaux.

Il faut savoir que le chanvre, comparé au bois, demande peu de produits chimiques pour transformer sa fibre en pulpe. Il y a donc moins de pollution de l'eau.

De plus, comme la fibre de chanvre est de couleur plus blanche que celle du bois, elle nécessite moins de blanchiment, et donc moins de dioxine. En plus, le papier à base de chanvre peut être recyclé plusieurs fois.

En parallèle du développement du projet d'emballage de chanvre, il est prévu de produire du papier d'impression couché calendré satiné. Le montage serait celui d'une Société Anonyme Simplifiée, portée par l'association Les Géants de Papiers Solidaires, ou peut-être une SCOP. >>

Conclusions et pistes de réflexions

La reconversion économique évoque le processus par lequel s'opère le passage d'une vocation économique à une autre d'une région ou d'un territoire. Ce passage s'accompagne souvent de rupture (fermeture massive d'usine) et de perte de repères (perte d'emplois, pertes de repères spatiaux, temporels, etc). Ce sont donc des moments de grands questionnements pour la population locale mais qui peuvent être vus également comme des chances de changements, un tremplin vers un mieux.

A petite échelle, l'économie sociale sous forme de l'autogestion a, à de nombreuses reprises, apporté une réponse aux « questions » que la fermeture d'une usine obligeait les travailleurs de se poser. « Quelles relations de travail souhaitons-nous ? », « Quelles places pour les travailleurs dans le processus de décisions ? », etc. Les exemples des Géants du papier ou de Activ Cœur environnement sont là pour en témoigner.

L'autogestion, un modèle difficile...

Les années 70 et 80 ont vu naître, du moins en Belgique, plusieurs sociétés coopératives nées des cendres d'usines en faillite et autogérées par les travailleurs. Les exemples les plus connus sont « Le balai libéré », les « Anciens travailleurs de Martin Frère », « Les textiles d'Ere ». Certaines ont tenu le coup longtemps, d'autres ont disparu relativement vite. Le manque d'expérience des travailleurs qui se retrouvent du jour au lendemain à devoir gérer les finances, décider des investissements, prendre des responsabilités et gérer des conflits a été et reste une des grosses difficultés de ces entreprises. L'autogestion demande également un investissement constant et collectif de la part des travailleurs. Le film « Charbons ardents » qui relate l'expérience d'une mine galloise autogérée par les mineurs, montre de manière exemplaire toutes les joies mais aussi les difficultés auxquelles sont confrontés les travailleurs. Cela dans le travail quotidien - désinvestissement progressif des travailleurs dans la prise de décision, etc - mais aussi dans la prise de décisions stratégiques pour l'entreprise et la nécessité d'évolution et de changement pour faire face aux aléas du marché.

Le soutien et l'accompagnement de ces expériences est donc essentiel pour la bonne réussite du projet. Ceux-ci doivent venir tant des syndicats, des agences de conseils et autres acteurs de l'économie sociale que de l'Etat.

A plus large échelle, la volonté de redonner aux hommes et au territoire local une place centrale dans le processus économique, a montré, comme c'est le cas à Loos-en-Gohelle, toute sa pertinence dans des situations de reconversion d'un territoire. Mais cette volonté seule ne suffit pas. Elle doit être portée par l'ensemble des acteurs impliqués dans la dynamique et s'accompagner d'une planification à long terme où l'image du territoire et les innovations (technologiques, sociales, etc) doivent être prioritaires !! Placer l'homme et le territoire au cœur du changement nécessite enfin des formes de concertations importantes et encadrées par un leadership local.

(1) Cette analyse fait suite à la rencontre transfrontalière de l'économie sociale et solidaire organisée par SAW-B, l'Essor, l'APES, les Ateliers des Fucam et le réseau 21 le 19 mai 2006 à Valenciennes.

(2) CD2E a pour mission de favoriser la création et le développement d'activités dans le secteur de l'environnement : aide à la création d'entreprises (pépinière d'entreprises) et d'activités nouvelles, soutien au développement d'éco-structures, création de filières de fabrication d'écomatériaux sur le Nord-Pas-de-Calais (isolants à partir de fibres végétales, matériaux de construction...), création d'une base de données d'éco-matériaux, etc. Cette structure répond clairement à une demande étant donné les besoins importants de la région en terme environnemental. Ils sont aujourd'hui en train de constituer un cluster, pôle d'activité autour des entreprises d'écologie. L'idée étant de créer des synergies entre ces entreprises.

(3) CERDD est un centre ressource du développement durable. Il a pour objectif de sensibiliser les acteurs du Nord-Pas-de-Calais aux logiques du développement durable, d'apporter des références de bonnes pratiques, de renforcer les moyens d'action territoriale en faveur du développement durable.